

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Colonel-divisionnaire **M. Montfort**

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 4, place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél. (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permedia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 8.

ABONNEMENT:	Suisse	1 an: Fr. 18.— / 6 mois: Fr. 10.—	Prix du numéro Fr. 2.—
	Etranger	1 an: Fr. 22.— / 6 mois: Fr. 12.—	

Du feu d'artillerie

1. Introduction

Seule, la puissance du feu compte réellement face à l'adversaire sur le champ de bataille¹.

Or, l'artillerie est l'arme destinée essentiellement à soutenir par le feu l'infanterie et les troupes mécanisées et légères. C'est elle qui doit procurer, créer la supériorité du feu dans le compartiment de terrain jugé décisif par le commandant supérieur, en particulier par le commandant de division. Tout renforcement de l'artillerie, tout « investissement » dans cette arme, contribue donc à augmenter la « valeur combative » de l'infanterie ou des troupes mécanisées et légères. L'infanterie surtout, privée de tout soutien d'artillerie ou mal appuyée, voit son efficacité sérieusement diminuée, sauf circonstances particulières de terrain, de visibilité, de conditions météorologiques. L'artillerie est donc une arme de soutien, une arme auxiliaire dont le rôle est avant tout d'aider les autres armes. Pour tout ce qui concerne son équipement, son organisation et son engagement, elle doit s'adapter aux troupes à soutenir, à leurs méthodes de combat. Tout renouvellement et tout changement dans

¹ Les Français l'avaient si bien traduit dans une de ces formules lapidaires auxquelles ils excellent :

« L'attaque, c'est le *feu qui marche* ».

« La défense, c'est le *feu qui arrête* ».

« La manœuvre, c'est le *feu qui se déplace* ». Réd.